

JOURNAL de SAINT-QUENTIN ET DE L' AISNE

PRIX DES ANNONCES... UN NUMERO: 10 c. Les annonces sont reçues à Paris chez MM. Havas et Co...

Désenchantement

Notre ancien et peu regretté député, Athanase Doumer, se lamentait sur l'effeuillage de ses illusions politiques. Quand lui et ses amis se plaignaient que le gouvernement, opposé à toute réforme d'initiative parlementaire, n'apportait rien, ne produisait rien, ne travaillait pas, on leur répondait invariablement: « Eh, comment voulez-vous que le gouvernement élabore des projets de loi? Comment voulez-vous que les ministres travaillent, est-ce qu'ils ont le temps de travailler? »

INFORMATIONS

Les propriétaires des usines de Rosières (Cher), qui ont pour directeur M. Dupuis, conseiller général conservateur du canton de Charoiti, ont invité leurs ouvriers à verser à la Caisse nationale des retraites une retenue de 2 0/0 sur les salaires...

vers la tombe, certains d'y trouver l'immortalité que donnent les hommes et les récompenses dont le Dieu qu'il sert peut seul disposer. Léon XIII ne songe à rien moins qu'à faire cesser le schisme d'Orient qui, depuis Photius (858), désola l'Eglise et la partagea en deux branches...

autorité disciplinaire sur les évêques et le clergé de sa communauté. Il est, aux yeux de cette communauté religieuse, le successeur direct d'un apôtre. Ce sont ces patriarches unis à l'Eglise romaine que le Pape va convoquer, pour les réunir en commission chargée d'étudier les meilleurs moyens d'amener la réunion des Eglises dissidentes...

Les hommes de la deuxième portion et la taxe militaire. Les hommes de la deuxième portion, nouvellement créée, des classes 1891 et 1892 renvoyés dans leurs foyers le 8 novembre prochain, les uns après deux ans, les autres après un an de service, seront-ils assujettis à la taxe militaire? Telle est l'intéressante question que se pose actuellement et que le ministre de la guerre, dans sa récente circulaire, n'a pas résolue...

LE PAPE ET L'EGLISE ORTHODOXE

Une grande et généreuse tentative va être faite par Léon XIII, comme continuation de son œuvre religieuse. S'il lui était donné de l'accomplir, Léon XIII resterait dans l'histoire comme le plus grand Pape des temps modernes, et sa vieillesse auréolée pourrait s'incliner

NOUVELLES LOCALES

LE CALENDRIER. Samedi 18 août 1894. 229. — Sainte Hélène. Lever du soleil, 4 h. 58. — Couché, 7 h. 9. Lever de la lune, 8 h. 3. — Couché, 6 h. 41 m.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

A. VIVIER (Saint-Quentin). Vendredi 17 août 1894. PLUIE RELEVÉE à midi. Hauteur en millimètres, 11 m/33. Volume d'eau par hectare (en mètres cubes), 113 m.3.

SERVICE TELEGRAPHIQUE SPECIAL BOURSE DU 17 AOUT 1894

Table with 3 columns: Valeurs, Cours, and other market data for various commodities and securities.

BOURSE DU COMMERCE du 17 août. Service télégraphique spécial au Journal de Saint-Quentin.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours, and other market data for various commodities and securities.

AVIGNON, les 100 kil. — Courant, 17 55 à 17 55

Table with 3 columns: Valeurs, Cours, and other market data for various commodities and securities.

DERNIERES NOUVELLES

La santé de M. Dupuy. On télégraphie de Vernet-les-Bains au Temps: M. Dupuy a passé une bien meilleure nuit et n'a pas eu besoin de déranger le médecin; toutefois, vers neuf heures, ce matin, il a été repris d'un accès de coliques néphrétiques qui a duré une heure, pendant laquelle il a beaucoup souffert.

M. Charles Dupuy, et que l'anarchiste en question aurait quitté hier matin Barcelone, en barque de pêche, se dirigeant sur la côte française.

« Lourdes ». Les livres de M. Zola sur Lourdes a soulevé des protestations inattendues. Jusqu'ici, les écrivains recevaient les horions de la critique. Ils étaient exposés aux censures de l'Eglise, ou à celles du goût, ou à celles de l'Académie, voire à celle du parquet.

La visite de l'empereur Guillaume à l'impératrice Eugénie

Berlin, 16 août. La visite que l'empereur Guillaume a faite, après les manœuvres d'Aldershot, à l'impératrice Eugénie, en résidence à Farnborough, tout auprès du camp, est commentée dans beaucoup de journaux, et tous voient un signe de détente nationale dans le fait que le petit-fils du vainqueur de Sedan a pu se présenter chez la veuve du vaincu.

Quelle affirmation grotesque, alors que nos maisons regorgent de bois de chauffage! Il n'y avait d'ailleurs aucune famille assez pauvre qui n'eût de si s'éclairer le soir.

« Complot contre M. Dupuy ». Outre le complot tramé à Barcelone contre la vie de M. Dupuy, un second aurait été préparé en France. Un anarchiste, dont on connaît le nom et le lieu de départ, a été désigné pour aller tuer M. Dupuy à Vernet-les-Bains. Des précautions ont été prises.

Exécution à Montbrison

Servageau, auteur de l'assassinat du sieur Chevassieu, à Saint-Médard, a été exécuté à Montbrison ce matin à 4 heures 50. Servageau a entendu la messe et a eu une attitude résignée. Il a marché assez courageusement au supplice. Laon, 17 août, 4 h. 15.

Le jury ayant rendu à l'égard de l'accusé Garbe un verdict négatif, ce dernier est acquitté et remis immédiatement en liberté.

Les amis de Garbe, entr'autres J.-B. Langrand, qui assistaient aux débats, ont applaudi ce verdict et sont allés à sa rencontre aussitôt son acquittement. Datchy, moins heureux, est condamné à 4 mois de prison.

prétre, avec une grande distinction, par l'évêque Lecœur.

C'est à la générosité de Mgr Mathieu et de M. le chanoine Lelou que sont dus les livres magnifiques délivrés aux élèves les plus méritants.

Un prix spécial, offert par M. Flamant-Laine, premier chanteur, représentant de la maison Vouve Martine, a été décerné à deux jeunes solistes de la Basique.

Avant de lever la séance, Mgr Mathieu a tenu à remercier et à féliciter les enfants et leurs humbles et si dévoués maîtres; il a rendu à M. Créty une justice méritée, a trouvé un mot de louange pour son pieux et modeste prédécesseur, M. l'abbé Roth, présent à cette distribution, et a donné aux élèves et à leurs parents de salutaires et paternels conseils.

Chacun s'est ensuite retiré, important, de ces trop courts instants, les plus suaves émotions

A. V.

Notre savant compatriote, le docteur Foveau de Courmelles, de Paris, a entretenu, hier jeudi, longuement M. Lauranceau, préfet de l'Aisne, de l'effet d'étudier l'influence de l'industrie sur l'ozone, oxygène électrisé dont la diminution dans l'air ambiant annonce des épidémies comme le choléra. Le docteur Foveau de Courmelles est chargé de cette mission dans le Nord de la France par le docteur Brouardel, membre de l'Institut, président du comité consultatif d'hygiène.

Parties de Paume

On lit dans le Progrès de l'Oise (Compiègne) :

Il nous a été donné d'assister, dans l'après-midi de dimanche, à de très attachantes parties de paume.

La Société de Saint-Quentin, accompagnée de son aimable président, M. Colombier, était venue rendre aux joueurs de Compiègne la visite que ceux-ci leur avait faite à Saint-Quentin, le 22 juillet dernier.

On comptait aussi sur les Sociétés de Paris et de Péronne; mais l'absence de la plupart de leurs joueurs, dissimulés un peu partout par les vacances, avait obligé ces deux excellentes parties à décliner l'invitation des Compiègnais.

Restaient donc en présence : Compiègne et Saint-Quentin. De 3 heures à 7 heures, parties terrées et parties enlevées se sont succédées avec un entrain parfait, en présence d'une galerie nombreuse et sympathique qui suivait avec intérêt les péripéties de la lutte.

Les honneurs de la journée ont été naturellement pour M. Tallon ! On admire toujours chez lui la même maestria, la même science du jeu, le même coup de raquette, élégant, puissant, décisif. Sa volée surtout est superbe. Il était, d'ailleurs, fort bien secondé par MM. D. vauz et Gillet frères, qui, soit au fond, soit à la corde, ont supérieurement tenu leur place.

De côté des Compiègnais, le fonceur, M. Fernand Blavier, a réussi de magnifiques coups de volée; MM. Morlier et Barbier se sont montrés des joueurs agiles, adroits, connaissant les ressources de leur jeu. Quant à MM. Huezel, Avez et Blavier Alexandre, ils ont prouvé, ainsi que M. Lécœur, de Roisel, qu'ils sont de vaillants cordiers.

Un banquet amical réunissait le soir même, à l'hôtel de la Cloche, les joueurs des deux camps. Nous croyons savoir que les joueurs de Saint-Quentin, qui sont si bien accueillis chez eux, leurs camarades étrangers et en particulier ceux de Compiègne, ont emporté un bon souvenir de leur journée de dimanche.

En terminant ce compte-rendu, qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu de voir se renouveler souvent ces tournois entre Sociétés de paume, où une courtoisie constante et la plus franche cordialité sont de tradition.

D'abord, ce serait un régal pour les fervents de la raquette et pour les simples amateurs dont nous sommes. Ensuite, ce pourrait être un moyen de réveiller le goût de la paume, ce qui nous paraît si nécessaire et que nos jeunes gens délaissent, quittes à se passionner pour lui le jour où l'étranger nous la rendra démodée, démodée, mais éblouie d'une étiquette anglaise ou américaine.

Passage de troupes

C'est le 5 septembre et non le 6 que passera à Saint-Quentin le détachement du 3^e chasseurs à cheval, venant de Roisel, et comprenant 16 officiers, 222 sous-officiers et soldats et 246 chevaux.

Le 7 septembre, passera un détachement du 29^e d'artillerie, venant de La Fère et Laon, composé de 3 officiers, 75 sous-officiers et soldats et 72 chevaux; un détachement du 17^e venant de La Fère et comprenant 23 sous-officiers et soldats et 37 chevaux, et un détachement du 2^e escadron du train des équipages de 5 sous-officiers et soldats et 5 chevaux.

En vertu, sans doute, d'un mandat d'amener, la police a arrêté le nommé Gouge Alfred, garçon boulanger, inculpé de vol de 200 fr. au préjudice de son patron, à La Malmaison, canton de Sissonne.

Procès-verbal pour coups et blessures a été dressé contre le nommé Edmond Monaque, âgé de 26 ans, souteneur, rue du Petit-Pont.

SERAUCOURT. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire le compte rendu d'une séance du conseil municipal de Seraucourt, (lequel compte rendu est affiché à la porte de la mairie) et j'y ai trouvé le paragraphe suivant qui ne prouve guère la philanthropie ni le jugement de l'un des membres de cette assemblée. « Avant la fin de la séance, à la grande surprise de l'assemblée, M. D. M. quitte la salle du Conseil en protestant contre le vote d'une imposition pour le service médical gratuit, pourtant si utile à la classe pauvre; lui qui venait, quelques instants auparavant, de voter cette imposition sans faire aucune observation. Puis il refuse, comme d'habitude, de signer au registre des délibérations. » Que dire de cette logique ?

Pourtant cet honorable citoyen s'est présenté à la députation aux dernières élections.

FRESNOY-LE-GRAND. — Mardi dernier, M. Delatte Jean-Louis, épicière à Fresnoy-le-Grand, était allé, avec M. Carpentier, cultivateur, chercher un tombeau en sable à la carrière de M. Vassaux, de Seboncourt.

Comme il n'y avait pas, à leur arrivée à la carrière, de sable de tiré, MM. Delatte et Carpentier, pour ne pas s'en retourner à vide, se mirent à en extraire, et quand il y en eut assez, M. Carpentier monta sur le tombeau pour commencer le chargement.

A peine était-il sorti de la carrière qu'un choulement se produisit ensevelissant, sous une couche épaisse d'environ six mètres cubes, M. Delatte qui y était resté.

M. Carpentier courut à Seboncourt réclamer des secours. Plusieurs personnes arrivèrent et se mirent à déblayer le tas de sable. Mais, malgré leur empressement, il se passa une heure avant qu'on pût mettre Delatte à découvert.

Le malheureux était mort.

Il était âgé de 67 ans.

MENNESSIS. — Il y a six mois environ, dit la Défense nationale, M. Martin Grandjean, cultivateur à la ferme de Voyaux, était prévenu par un domestique nommé Philippe Belin, qui l'a quitté depuis, que le nommé François Rister, 27 ans, boucher, né à Woluhammer (Alsace-Lorraine), lui avait volé 6 fr. dans la poche de son pantalon.

M. Grandjean se mit à surveiller Rister et s'aperçut de la disparition d'environ 250 œufs en deux mois. Auparavant, un revolver placé dans une chambre avait été enlevé, mais Rister le remit à son patron cinq ou six semaines après, en lui déclarant l'avoir trouvé dans un tas de foin.

Il y a environ deux mois, un litre d'eau-de-vie avait été soustrait dans la cave; il y a douze jours, un auto revolver, estimé 5 fr., placé au même endroit que le premier, et une pièce de 5 fr. avaient été volés dans la poche de gilet du fils de M. Grandjean.

Enfin lundi dernier, ce jeune homme découvrit des œufs dans le lit de Rister; il en avisa son père qui pria le garde Chevrin de se trouver vers 8 heures du soir à un certain endroit où Rister devait passer pour se rendre chez la nommée Gabrielle Baudry, sa fiancée. Informé de la trouvaille faite par le fils Grandjean, le garde se rendit à l'endroit indiqué et vit venir Rister qui l'interpella au sujet des œufs; mais celui-ci lui répondit qu'il les avait mangés et en avait jeté les coques derrière la haie de la ferme. Le garde s'y rendit; mais au lieu des coques il trouva caché un panier contenant 19 œufs, qu'il rapporta à la ferme.

La gendarmerie de Tergnier, prévenue le lendemain par le garde Chevrin, se rendit sur les lieux et interrogea Rister qui reconnut être l'auteur du vol des 6 fr. de Belin, des 5 fr. de M. Grandjean fils, du litre d'eau-de-vie, et avoua aussi avoir caché lui-même les 19 œufs trouvés.

Mlle Baudry, blanchisseuse, a déclaré que Rister lui avait offert de la payer avec des œufs qu'il achetait à la ferme, et qu'ayant accepté, il lui en fournissait douze à quinze par semaine; elle était loin de supposer qu'il les volait.

Rister, qui était occupé dans la cour, avait toutes les facilités pour entrer dans les bâtiments, ayant à faire un peu partout.

Il a été arrêté en flagrant délit de vol.

POMMIERS. — Des fouilles archéologiques ont été pratiquées dernièrement sur le territoire de Pommières, lieu-dit Bacquencourt, à l'intersection de la route nationale et de celle de Pommières dans une propriété appartenant à M. Louis Brasseur, cultivateur à la ferme de Pommières, président du Comité agricole de l'arrondissement de Soissons. Il a été découvert environ 300 tombes anciennes plus ou moins ravagées; néanmoins on a pu réunir quelques objets prouvant irréfutablement que Bacquencourt (endroit où l'on passait le bac), a été habité à l'époque mérovingienne.

Les objets trouvés sont des plaques de ceintures

en fer damasquinées d'argent, de jolies boucles et contre-boucles en bronze ciselé, des bijoux, des couteaux, des colliers, des monnaies, des bagues et un vase. L'exploration s'est arrêtée devant la dépense, qui n'était plus en proportion du travail.

Il reste encore de nombreuses tombes, mais toutes bouleversées et inexploitées, car une notable partie de cette nécropole s'étend sous un des bas côtés de la route. Il y avait de nombreux sarcophages en pierres, tous pilés, et les sculptures de beaucoup d'entre eux, même une inscription dans certaines tombes riches. Ce cimetière remonte au VII^e siècle et a dû servir jusqu'au XIV^e siècle.

CUFFIES. — Ces jour-ci, un enfant âgé de 10 ans, demeurant chez ses parents à Cuffies, était allé aux noisettes dans le bois de Cuffies.

Il en cueillait tranquillement, assis sur une branche, quand subitement cette branche céda entraînant le pauvre petit, qui, dans sa chute, se fractura le bras droit.

Il a été de suite admis à l'Hôtel-Dieu de Soissons.

VAILLY. — A une certaine époque, un nommé Tisserand Léon, né à Châlons-sur-Marne, marinier, demeurant à Vailly (Marne), fut condamné pour escroquerie au préjudice de M. Vilain, agriculteur au lieu-dit « Aux Grèves », près de Vailly.

Tisserand en garda rancune à ce dernier. Aussi, dernièrement, passant avec un bateau devant l'habitation de M. Vilain, il insulta Mme Vilain.

Le mari intervint, mais se fit à son tour insulter très grossièrement. Puis Tisserand ajouta : « Je suis anarchiste, je ferai sauter ta boîte. »

M. Vilain s'est empressé de porter plainte à la gendarmerie de Vailly qui s'est assuré de suite de la personne du nommé Tisserand.

FOURMIES. — Un étranger entrant dimanche vers 11 heures et 1/2 du matin, chez M. Burbière, débitant rue Saint-Louis, à Fourmies et demandant à manger. On lui servit les plats du jour, auxquels il fit grand honneur. Mais le quart d'heure de Rabelais arrivé, l'inconnu déclara qu'il n'avait pas les 25 sous qu'on lui demandait pour son déjeuner.

Cette déclaration faite, sans la moindre apparence de honte, l'étranger se dirigea vers la porte. On le retint en attendant l'arrivée de la police, qui courut appeler l'homme déclara se nommer Garesse Arthur, âgé de 46 ans et natif de Saint-Quentin. Ouvrier carrossier sans ouvrage, il n'a pu indiquer de domicile. On lui en fournit un pour quelque temps à la maison d'arrêt d'Avannes. Il sera poursuivi pour escroquerie et vagabondage.

ARRAS. — Devant la persistance du mauvais temps, qui met en danger la récolte des fruits de la terre dans plusieurs régions du diocèse, Mgr l'évêque d'Arras invite les curés à réciter, en particulier et en public, les prières liturgiques pour la cessation de la pluie.

Renseignements. - Avis. - Communications

SOUSCRIPTION

En faveur des ouvriers de l'usine David, Trouillier et Adhémar

Deuxième journée

Relevé des souscriptions reçues le 16 août, par le Comité de la rue de la Comédie.

MM. Boutry,	20 fr.
Fernand Bris, (buerie d'Ostende)	100
Agombart,	100
Ch. Catrin,	2
Malézieux,	20
Cliff, chevalier de la Légion d'honneur,	200
Feuillette, administrateur de l'usine Cliff,	50
La Société de l'usine Cliff et le personnel,	277 90
Total,	677 90

Le Comité informe le public que l'argent reçu est versé chaque soir à la Mairie.

MUSIQUE DU 87^{me} DE LIGNE

Programme des morceaux qui seront exécutés de 3 heures 1/2 à 5 heures au kiosque des Champs-Élysées.

Dimanche 19 août 1894

- Colonel-Marsch,
- Le Porte-Bonheur,
- Reve d'Anour,
- Caprice, mazurka,
- Riquet à la houppe,
- Commandant-Marsch,

Le sous-chef de musique, Léopold BRUNAU.

M. le ministre de l'instruction publique a décoré des médailles de bronze et des mentions honorables aux instituteurs et aux institutrices dont les noms suivent :

Médailles de bronze

- MM. Payart, à Tarteries,
- Dervin, à La Colle,
- Loth, à Roucy,
- Ponillart, à Grandup,
- Tsbary, à Viffort,
- Coutant, à Sissy,
- Boulangier, à Origny-en-Thiérache,
- Charlin, à Serches,
- Bouvier, à Gandela,
- Mme Roger, à Etréaupont,
- Mlle Leroy, à Montigny-sur-Crécy.

Mentions honorables

- MM. Solliès, à Chivres,
- Houbron, à Loupeigne,
- Raimond, à Urcel,
- Picot, à Saint-Aubin,
- Patinin, à Craonne,
- Lequex, à Reuilly-Sauvigny,
- Roger, à Etréaupont,
- Miot, à Vendhuile,
- Dubuis, à Beurevoir,
- Décombis, à Pontavert,
- Leduc, au Nouvion-en-Thiérache,
- Lechante, à Saint-Quentin,
- Chavrier, à Serches,
- Bouvier, à Gandela,
- Mme Roger, à Etréaupont,
- Mlle Leroy, à Montigny-sur-Crécy.

ETAT-CIVIL DE SAINT-QUENTIN

Jeudi 16 août 1894

Naissances : Garçons, 2. — Filles, 2.

Mariages

Néant

Décès

16 — Rosa-Yvonne-Marguerite Objois, 1 an 11 mois. Maurice-Joseph-Auguste Deloitte, 3 jours.

Pèlerinage national de Notre-Dame-de-Salut

à Notre-Dame de Lourdes

Du Samedi 18 Août au Samedi 25 Août

Prix des Places (aller et retour)

De Paris, par Poitiers ou Bordeaux :			
1 ^{re} Classe,	2 ^e Classe,	3 ^e Classe,	
95 fr.	60 fr.	40 fr.	

Demandez le Programme et les Billets à M. l'abbé JOURDAIN, vicaire de la Basilique de Saint-Quentin, ou 8, rue François 1^{er}, Paris. Secrétariat des Pèlerinages.

Pour les malades. Une souscription est ouverte : que les âmes généreuses se fassent un bonheur d'aider de pauvres infirmes.

Les Dames hospitalières du Pèlerinage de Lourdes demandent avec instance du vieux linge pour les malades qu'elles ont à soigner en route. — Linge de corps et de toilette, peignoirs, matelas, vêtements de rechange, tout est reçu avec une égale reconnaissance. Adresser au plus tôt les colis au Secrétariat des Pèlerinages, 8, rue François 1^{er} ou chez les Petites-Sœurs de l'Assomption, 57, rue Violet, Paris.

Cour d'Assises de l'Aisne

Présidence de M. DURAND, conseiller à la Cour d'appel d'Amiens.

Audience du 16 août 1894

1^{re} Affaire. — APOLOGIE DE FAITS

QUALIFIÉS CRIMES

Le nommé Menu, Alphonse-Désiré, né à Loivre (Marne), le 27 août 1865, ouvrier verrier, demeurant à Folembry, a été mis en accusation et renvoyé devant la Cour d'Assises de l'Aisne comme prévenu d'apologie de crime d'assassinat.

Acte d'accusation

Le 4 juillet 1894, la veuve Godard se trouvant au passage à niveau du parc de Folembry, causait avec la garde-barrière, de l'assassinat de M. Carnot, président de la République.

Le nommé Menu était à deux ou trois mètres de ces femmes qu'il ne connaissait pas, de sa place, et sans être interpellé par elles, il leur dit à haute voix : « Il a bien fait de l'assassiner. » Comme la garde-barrière lui faisait remarquer qu'il tenait des propos odieux, il ajouta : « Il ne l'a pas fait pour le riche, mais pour l'ouvrier. » Puis un moment après : « Il l'a toujours enfilé. »

Menu a prétendu qu'il ne se rappelle pas avoir proféré ces paroles et qu'il était sous l'influence de l'ivresse, mais l'instruction a établi que le prévenu n'était pas ivre et qu'il avait en conscience de la portée de ses paroles.

Les renseignements recueillis sur Menu ne sont pas défavorables. Il a toutefois subi une condamnation à l'amende pour coups volontaires.

Ministère public : M. Fachot, substitut de M. le Procureur de la République.

Défenseur: M^e Bouré, du barreau de Laon.

L'accusé, originaire de Loivre, a travaillé successivement dans les verreries de Cornontréuil, Anor, Fourmies et Folembry. Il est marié et a deux enfants.

D. A Loivre, vous passiez pour un paresseux, un peu ivrogne, et violent quand vous étiez ivre.

R. Je suis un peu comme tout le monde, je bois un coup de temps en temps, mais je ne suis ni violent ni paresseux.

D. On vous a renvoyé de la verrerie d'Anor à cause de votre travail insuffisant.

R. Oui, monsieur.

D. Et votre femme est allée se plaindre de votre renvoi; elle a même menacé les directeurs de faire sauter la verrerie, mais on n'a pas fait attention à ses propos, parce que c'était une femme.

R. Je ne sais pas cela.

D. Vous avez approuvé l'assassinat de M. Carnot.

R. Je ne me souviens pas, j'étais ivre.

D. Vous vous occupez sans doute de politique? Vous lisez les journaux?

R. Non, monsieur, je lisais seulement le Réveil des Verriers.

D. Le 4 juillet, vous attendiez l'arrivée de votre femme à la gare de Folembry. Deux femmes s'entretenaient de la mort de M. Carnot, et sur une réflexion de l'une d'elles, vous vous écriez : Caserio a bien fait de l'assassiner! La veuve Vilroy vous répond que c'est bien mal ce que vous dites là, et pour justifier vos odieuses paroles vous répliquez : Il ne l'a pas fait pour le riche, mais pour l'ouvrier. Et comme pour vous réjouir de la mort du Président, vous ajoutez : « Il est toujours enfilé! »

R. Je ne sais si j'ai tenu ces propos, car j'avais bu plus que d'habitude. En tout cas, je les regrette.

D. A Fourmies, vous vous êtes trouvé en contact avec des gens qui professaient des doctrines anarchistes?

R. Je ne les fréquentais pas. Mon travail terminé, je rentrais chez moi et jamais je n'allais aux réunions, je ne voulais pas m'occuper de politique.

Audition des témoins

Mme veuve Godard, ménagère, raconte qu'indignée des propos de Menu, elle lui a dit qu'il avait plutôt l'air d'un Italien que d'un Français. Il ne lui a pas semblé qu'il fût ivre.

Mme Vilroy, garde-barrière, dit qu'après avoir fait observer à Menu l'inconvenance de ses paroles, celui-ci lui a répondu : « C'est pour rire, ce que j'en dis, c'est pour faire marronner la mère. »

M. Fachot, substitut du procureur de la République, prononce son réquisitoire.

M^e Bouré, présente la défense de l'accusé.

Le jury ayant rapporté un verdict affirmatif, mitigé par l'admission de circonstances atténuantes, la Cour condamne Menu à 2 mois de prison.

2^e affaire. — TENTATIVE DE PARRICIDE

Le nommé Thuillier, Emile-Victor-Octave, né à Viry-Noreuil, le 29 décembre 1866, manouvrier, demeurant à Viry-Noreuil, a été mis en accusation et renvoyé devant la Cour d'Assises de l'Aisne comme prévenu de tentative de parricide.

Acte d'accusation

Le nommé Thuillier Emile, âgé de 27 ans, demeurant à Tergnier, vivait depuis son mariage en mauvaise intelligence avec sa mère qui habite Viry-Noreuil. A diverses reprises, des scènes violentes avaient eu lieu entre eux à l'occasion de quelques questions d'intérêt. A deux reprises différentes, Thuillier se livra même à des violences sur sa mère, et en présence d'un témoin la menaça de mort.

Dans la nuit du 24 au 25 avril 1894, Thuillier, qui avait quitté son travail à Chauny quelques heures auparavant, se rendit vers 10 heures 1/2 du soir à Viry-Noreuil. Il escalada un mur d'environ trois mètres et qui clot la propriété de la veuve Thuillier. Il entra dans la chambre où celle-ci reposait en ouvrant la porte de l'écurie qui communiquait avec celle de la chambre à coucher. Sans prononcer une parole, il s'élança sur sa mère, sur sa mère endormie, la saisit à la gorge et, la lui serrant avec force de ses deux mains, chercha à l'étrangler.

Une lutte terrible s'engagea. Thuillier traîna sa mère hors de son lit, en la tirant par les cheveux, la frappa avec beaucoup de violence, de 10 à 15 fois, la tête contre le pavé de la chambre et lui donna à plusieurs reprises des coups de ses genoux sur la poitrine, cherchant ainsi à l'étrangler. Au bout de dix minutes, la femme Thuillier parvint à se dégager un instant et put donner l'alarme, en brisant de sa main un carreau de la porte d'entrée. L'assassin, entendant du bruit, prit la fuite.

Un voisin, le sieur Efray, qui habite une maison voisine, vit la veuve Thuillier couverte de sang pénétrant chez lui pour lui demander secours.

aperçue quelquefois de loin à Paris dans les sa-

ders, je ne la connais guère que depuis l'année

— Et moi, depuis moins d'un mois...

— Mais vous habitez chez elle, vous la voyez de près, à tout instant, dans le laisser-aller de l'intimité...

— Elle a peu de laisser-aller.

— Oui, n'est-ce pas ?... toujours en exposition, si j'ose parler ainsi... sur un trône, ou un autel, ou un nuage... plus haut que terre et planant au-dessus des humbles mortels. N'est-ce pas ainsi qu'elle vous apparaît? Et qu'y a-t-il de réel, de vrai, dans cette supériorité qu'elle impose? Evidemment, elle se croit d'essence plus subtile, plus rare que ceux qui l'entourent, quasi divine. A-t-elle raison? Vaut-elle mieux? Qu'en pensez-vous?

— En vérité, je n'en sais rien, et cela m'est égal. Je la trouve belle à voir, intéressante dans l'expression, parfois exagérée, de sentiments fort nobles; je l'admire, je l'écoute avec plaisir, et c'est tout. Je ne lui en demande pas davantage.

— Est-ce tout vraiment? a-t-il dit en fixant ses yeux sur les miens... Tant mieux, alors. Moi, je ne comprends rien à la comtesse Dagmar. Je l'admire; tantôt elle m'attire, tantôt elle me repousse. Il y a des jours où je suis près d'elle tout enfilé d'amour, d'autres où je la juge avec ironie et dureté, où ses idées, ses sentiments, sa beauté même me semblent frelatés et fallacieux...

— Vous êtes injuste alors, mon prince; elle est incontestablement belle même si elle ressemble à un être par quelques lignes artificielles, et la noblesse de son âme est attestée par ses actes. Elle est la bienfaitrice de ce pays, et tous les pauvres bénissent son nom.

— Vous avez raison; il ne faut pas oublier cela... Elle donne largement... c'est quelque chose.

— Ses confidences m'avaient enhardi!

— Il me semble, dis-je, que vous êtes, à l'égard de la comtesse, d'humeur bien sévère aujourd'hui... J'aurais cru tout le contraire, vous trouvant ce matin si près de sa demeure.

— Il a rougi et s'est mis à rire.

(A suivre)

Feuilleton du Journal de Saint-Quentin du 18 août 1894. 5

L'IDOLE

Par Madame E. CARO

Jacques Keller à Ninette Keller

(Suite)

Elle nous a fait une timide révérence et s'en est allée, suivie de Simone et de l'institutrice... Au moment où elle sortait, ses yeux ont rencontré les miens, et j'ai vu qu'elle avait une sympathie voisine de l'admiration; j'avais trouvé délicieuse dans son rôle de défenseur de l'opprimé, si toutefois elle en est un, ce dont je doute encore. En tout cas, l'intention d'Hélène était railleuse et tendre.

Quand elles ont été parties, Dagmar s'est approchée d'Emilio, qui était assis sur le sofa, très décoloré encore; mais les yeux ouverts : « C'est fini, j'espère ? a-t-elle dit d'un ton plus doux.

Lettitia a répondu : — Oui, madame; le cœur a repris son mouvement.

— Eh bien, Emilio, peux-tu nous dire ce qui t'est arrivé?... Es-tu malade ?

Il la regardait avec de grands yeux tristes sans rien dire; elle a repris : — Voyons ! réponds. Qu'est-ce que tu as ?

— Reproduction autorisée aux journaux, ayant un traité avec M. Calmann-Lévy éditeur. Paris

Il a fait un effort pour desserrer ses dents qui semblaient scellées.

— Je souffrais, voilà tout ! — Et d'une voix sourde, il a ajouté : — Vous devez bien comprendre que je souffre, marraine... Vous le savez bien.

— Ah ! non, par exemple, je n'en sais rien et ne m'en doute pas... Et je te serais tout obligée de me dire, un fois pour toutes, où et pourquoi tu souffres, car ces airs d'incompréhension finissent par me fatiguer.

Et se tournant vers nous, elle a ajouté : — C'est moi comme il est difficile de rendre les gens heureux... Dieu sait ce que j'ai été pour ce garçon-là, dans son enfance et depuis !

— Vous l'avez trop gâté, comtesse, a dit frère Ange.

— Oui, c'est vrai, je l'ai traité comme s'il avait été mon fils. Mais, c'est fini, maintenant, je suis trop mal récompensée de ma faiblesse, et bien décidée à me montrer sévère.

— Comme pour ma sœur, n'est-ce pas ? s'est écrié Emilio d'une voix vibrante en se dressant tout droit, malgré sa jambe mutilée.

Dagmar s'est retournée, les yeux étincelants : — Je t'ai défendu de me parler de cette fille !... tu manques à la parole !

Le comte est intervenu de nouveau : — Tu n'aurais peut-être pas, Dagmar, il est malade et excité, ce soir. Il ne sait plus ce qu'il dit. Et toi, Emilio, songe à ce que tu dois à ta marraine...

Il a répondu d'une voix sourde : — J'y songe.

Puis il s'est levé soutenu par Letitia, et le bruit de ses béquilles bientôt s'est éteint dans le silence et le malaise de tous.

— Il me semble qu'un peu de musique ferait du bien, a murmuré le prince. Qu'en pensez-vous, comtesse ? Il y a de l'orage dans l'air, ce soir.